



Voici un séjour en altitude, dans **les Hautes-Alpes...**

Un séjour pour respirer, randonner en raquettes, s'émerveiller et partager de bons moments.

Les **3 premières nuits**, nous séjournons dans un gîte très confortable, avant de partir pour les **3 dernières nuits en refuge, à 2 500 m d'altitude !**

De la neige, c'est garanti... des batailles de boules de neige aussi ! Mais surtout, de **magnifiques paysages, de grands espaces et une belle aventure à partager.**

LIEU : HAUTES ALPES - QUEYRAS

DATE : du dimanche 31 janvier au samedi 6 février 2027

DURÉE : 7 jours, 6 nuits, 6 jours de randonnées.

ENCADREMENT : Guilhemette DHOYER accompagnatrice en montagne et enseignante de yoga Tel : 06 64 43 28 00

MAIL : sejours.atlas@gmail.com

NIVEAU : Moyen +

HÉBERGEMENT : GITE confortable (chambre partagée) et dortoir en refuge

GROUPE : 6 à 12 personnes

DEPART/ARRIVÉE : Arrivée le dimanche 31 janvier à La Baïta du Loup - La Chalpe de Saint Véran – séparation même lieu le samedi 6 février début d'après midi

PORTAGE : J2+J3 : vos affaires de la journée J4+J5+J6 : vos affaires pour les trois nuits.

TRANSFERTS : nous utiliserons nos véhicules pour nous rendre sur le départ d'une randonnée Jour 3 (idem pour le retour).

TARIF : 1080 € par personne

Le prix comprend

- L'hébergement
- L'encadrement par 1 accompagnatrice en montagne diplômée d'état
- La pension complète du jour 1 dîner, à jour 7, midi, pique-nique tous les midis
- le prêt du matériel hiver : raquettes + bâtons + DVA + pelle + sonde
- Accès au sauna (gratuit) les 3 premiers soirs

Le prix ne comprend pas

- Les boissons et les dépenses personnelles
- Le transport entre votre domicile et le lieu de rendez vous. (AR)
- Les assurances annulation et rapatriement

Tout ce qui n'est pas mentionné dans la rubrique « le prix comprend »

LES PLUS DE CE SEJOUR

Neige garantie ! balades en haute altitude !

PROGRAMME DU SÉJOUR

Dim. 31 /01/27 Accueil à la Baïta du Loup (1800m) Installation. Présentation du programme.

Lun. 01/02/27 LA CRÊTE DE CURLET (2300 m).

Une petite montée pour se mettre en jambes. Depuis la crête, la vue sur le village classé de Saint Veran est juste exceptionnelle. Deuxième nuit à la Baïta du Loup
Déniv. + : 500 m Déniv - : 500 m Temps de marche : 4 heures

Mar. 02/02/27 SOMMET BUCHET (2254m).

Petit transfert de 5 min jusqu'à la Rua de Molines (1730 m) Aujourd'hui on s'offre une splendide traversée entre mélèzin, chapelle d'altitude et paysages de rêve ! Troisième nuit à la Baïta du Loup.
Déniv.+ : 550 m Déniv- : 550 m m. Temps de marche : 5 heures

Mer. 03/02/27 REFUGE DE LA BLANCHE (2500m).

Nous partons pour 3 jours à plus de 2500 m ...Aujourd'hui la montée est un peu plus douce, le paysage formidable...profitons en! Première soirée et nuit au refuge.
Déniv.+ : 500 m Temps de marche : 3 heures 30

Jeu. 04/02/27 LE COL DE SAINT VERAN (2844m).

Nous partons du refuge, belle montée panoramique ! Au col nous sommes sur la frontière italienne. Nous pouvons monter encore un peu plus si nos jambes le veulent bien !
Deuxième nuit en refuge.
Déniv.+ : 350 m Déniv.- : 350 m. Temps de marche : 4 heures

Ven. 05/02/27 LE COL DE LA BLANCHE (2897m) - LES LACS BLANCHET.

Au dessus du refuge c'est un paradis tout blanc. Nous sommes sous la protection de la Tête des Toillies (la tête dans les étoiles) Que de paysages extraordinaires ! les lacs sont complètement gelés, c'est fabuleux ! Profitons, profitons....plein les yeux !
Vite rentrons au chaud...petit apéro autour du poêle après une douche bien chaude !
Troisième nuit en refuge.
Déniv.+ : 400 m Déniv. - : 400 m. Temps de marche : 4 heures

Sam. 06/02/27 Retour sur Saint Veran

Descente facile de deux heures et demi. Repas au restaurant avant de nous séparer...avec une seule envie : repartir tout la haut ! La tête dans les étoiles... ❄️ 🍷 ⭐️
Séparation après le repas de midi.

Ce programme est susceptible d'être modifié à tout moment par le professionnel encadrant en fonction des conditions climatiques, des aptitudes physiques et techniques des participants. Tous les dénivelés sont donnés à titre indicatif, ils seront plus ou moins atteints

RENDEZ-VOUS, DISPERSION.

RENDEZ VOUS ET DISPERSION

ARRIVEE : dimanche 31 janvier à 17 heures LA BAITA DU LOUP (56 rue de la Chalp 05340 SAINT VERAN)

SEPARATION : samedi 6 février vers 15 heures (même lieu)

ATTENTION **équipements spéciaux obligatoires pour votre voiture pour accéder à Saint Veran**

REJOINDRE LE POINT DE DEPART.

EN TRAIN : gare de MONT DAUPHIN / GUILLESTRE + Navette (horaires non définis à ce jour) ou en Italie gare d'OULX avec navette jusqu'à Briançon.

EN VOITURE : Arriver à Guillestre soit par Gap soit par Briançon. En principe le col du Lautaret est toujours ouvert (info05) mais équipements spéciaux obligatoires.

A partir de Guillestre prendre uniquement la route des gorges pour le Queyras. L'hiver la route du col de l'Izoard est fermée.

L'EQUIPEMENT

Sac à dos de contenance 30/35 litres (avec sur sac)

Drap sac pour les nuits en refuge

Une couverture de survie

Tee-shirts manches longues, respirants où Merinos

- 1 Couche intermédiaire type Merinos (haut et bas)
- 1 Veste type Goretex
- 1 doudoune
- Un gilet sans manches chaud
- Bonnet
- 2 paires de gants chauds (ou moufles)
- Un pantalon de marche hiver
- Collant ou caleçon
- Chaussures de randonnée hautes étanches
- Chaussettes chaudes
- Sandales pour le soir au gîte, mais il y a des « crocks » au refuge
- Lunette de soleil. Crème solaire,
- Gourde 1 litre minimum
- Thermos (obligatoire)
- Une boîte pour le pic nic
- Un verre ou un bol
- Couteau et cuillère
- Pharmacie personnelle
- trousse de toilette + serviette de toilette
- maillot de bain pour le sauna
- nécessaire de toilette pour le refuge (mini trousse de toilette, mini serviette)
- Papiers d'identité + espèces et CB

FORMALITE

– Passeport ou carte d'identité

– RC : Chaque participant doit être couvert en Responsabilité civile (dans le cadre d'une activité randonnée à titre de loisirs).

REGIMES ALIMENTAIRES ET SANTÉ

Il est de votre responsabilité de nous fournir tous renseignements concernant votre santé pouvant avoir une influence sur le déroulement et la conduite du séjour du séjour. Merci de nous communiquer vos régimes particuliers.

ASSURANCE ET ANNULATION

Il est indispensable pour participer à nos séjours d'être assuré en responsabilité civile personnelle, par ailleurs vous devez être assurés pour l'assistance et le secours en cours de séjour, l'assurance annulation est fortement conseillée en cas d'annulation de votre séjour pour une cause qui serait de votre fait.

Si ce n'est pas le cas, ATLAS est en mesure de vous proposer des assurances aux conditions suivantes :

CONTRATS ASSURANCES

Assistance rapatriement - frais de secours : 1 % du prix du séjour

Annulation + bagages : 2, 8 % du prix du séjour

Extrait de nos contrats d'assurances à consulter sur notre site internet. Aucune modification ne sera possible une fois l'assurance souscrite. Si le participant ne désire pas souscrire à notre assurance rapatriement - secours et recherche, nous lui demanderons de nous communiquer une attestation de sa propre assurance Rapatriement.

LITIGE – MEDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel). A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client

consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de

contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir : La Société Médiation Professionnelle www.mediateur-consommation-smp.fr 24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux

